



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
mardi 3 juillet 2018 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : M. Roger McGrath, conseiller
Lucien Leblanc, conseiller
Francis Levesque, conseiller
Bertrand Breton, conseiller
David Ferguson, pro-maire

Étaient absents : M. François Boulay, maire
Mme Chantal Lebel, conseillère

Quorum : le quorum est constaté.

M. David Ferguson, pro-maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2018 - 07 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Entrepôt municipal - soumissions
4. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le mardi 3 juillet 2018
soit accepté tel que présenté.

2018 - 07 - 002 Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution n° 2018 - 07 - 003 Entrepôt municipal - soumissions

CONSIDÉRANT les soumissions reçues suite à l'appel d'offres sur invitation n° 2018-001-EM lancé par la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est pour la construction d'un entrepôt municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE le conseil municipal du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte la soumission de Construction d'Aplomb pour un montant de 63 400,00 \$ avant taxes pour la construction d'un entrepôt municipal.

Résolution n° 2018 - 07 - 004 Levée de l'assemblée

À 18h55, M. Lucien Leblanc propose de lever la séance.
Accepté.

David Ferguson
Pro-maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier